



mai 2008

Al Louarn

Biodiversité, nature ordinaire et rare

Depuis les lois de 1930 (sur les sites et monuments naturels) puis de 1976 (sur la protection de la nature) et la création des parcs nationaux, des réserves naturelles, des réserves biologiques domaniales, des arrêtés de biotopes et autres sites classés...on atteint à peine 2,5 % du territoire protégé au titre de la nature et des paysages.

Or la biodiversité s'efface partout et ce ne sont pas les pastilles des réserves naturelles qui arrêteront cette terrible dégradation car c'est l'infrastructure de notre biodiversité qui disparaît. Les milieux cultivés abritent près de la moitié des 500 espèces d'oiseaux se reproduisant sur notre continent or c'est parmi cette communauté que l'on retrouve la proportion d'espèces menacées la plus importante, loin devant les zones humides. L'effondrement d'espèces communes comme le moineau ou l'hirondelle de fenêtre doit nous alerter pour que nous sauvions les "sans grade", le tout venant quotidien de l'ornithologie de base et toutes les autres espèces menacées qui disparaissent progressivement sans faire de bruit.

Les réflexions de scientifiques du Muséum d'Histoire Naturelle de PARIS vont dans ce sens.

"L'état de santé de la nature ordinaire, les menaces qui pèsent sur elle, son évolution, sont autant de signes perceptibles de notre qualité de vie. Son état de santé conditionne aussi l'état de santé de la nature extraordinaire."

Par ailleurs, cette nature ordinaire détermine la fertilité des sols, la qualité des eaux. la pollinisation de nombreuses plantes, la résistances des écosystèmes aux espèces introduites et le contrôle des ravageurs des cultures.

A une autre échelle, c'est elle aussi qui détermine l'atténuation du réchauffement climatique (stockage

de carbone, frein aux inondations et tempêtes, restauration rapide après incendies et autres catastrophes) autant de services écologiques dont l'efficacité peut être menacée par une perte de biodiversité.

La biodiversité de demain - dont la préservation devrait être l'objectif de toute politique de conservation - sera faite de la nature extraordinaire que nous aurons pu sauver et de la nature ordinaire que nous aurons su préserver.

La préservation de la nature ordinaire est donc l'affaire de tous, et les scientifiques se doivent de fournir des moyens d'impliquer chacun dans cette préoccupation."

Denis COUVET, Frédéric JIGUET, Romain JULLIARD in "Espaces naturels" n° 18 (avril 2007)

Observatoire des papillons de jardins

Devenez membre de l'Observatoire des papillons de jardins (16 millions de jardins et 75 millions de balcons en France) !

Ce grand observatoire citoyen des papillons, ouvert aux débutants comme aux passionnés, s'inscrit dans le cadre du programme Vigie Nature du Muséum National d'Histoire Naturelle.

À terme, c'est un véritable réseau de surveillance des espèces communes de papillons qui sera mis en place, permettant de suivre l'évolution des populations et de mieux comprendre les dynamiques écologiques, en lien avec les changements climatiques par exemple.

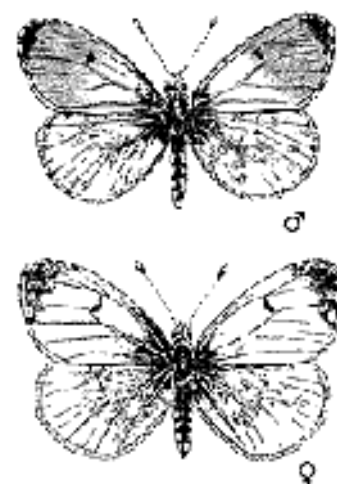
Grâce à votre aide, il sera possible de bâtir des actions adaptées pour la protection des papillons et de la

Sortie naturaliste des sections finistériennes de Bretagne Vivante

Elle aura lieu le **dimanche 4 mai** à SAINT URBAIN sur la ferme de J.F. et O. GLINEC au lieu dit TREVERN (près de la chapelle). Pour y accéder, sortir de l'auto-route à DAOULAS, prendre la direction de SAINT-URBAIN, à 2km environ prendre sur la gauche (avant la voie ferrée).

Le programme en dernière page

N'oubliez pas la veille la manifestation **Elorn en Fête** à Landerneau



Aurore *Anthocharis cardamines*

Papillon caractéristique par son dimorphisme sexuel :

mâle plus petit avec grosse tache orange en bout d'aile antérieure. Inféodé à la cardamine des prés. Envergure : 3,5-4,5 cm.

biodiversité de notre pays.

Toutes les observations comptent et les papillons comptent sur vous.

Pour participer :

<http://www.noeconservation.org/>

<http://www.gammvert.fr>

(documentation dans les magasins GammVert de votre secteur.)

Un océan de plastiques

Une nappe de déchets plastiques grande 50 fois comme la France flotte dans le Pacifique

Le Central Pacific Gyre ou enroulement du Pacifique central est une vaste aire océanique qui s'étend sur 25 millions de kilomètres carrés et c'est le site le plus important de déchets de plastiques de la planète emprisonnés dans des mers calmes et dont la quantité va croissant.

Cinquante fois grand comme la France, ce phénomène a été baptisé Great Pacific Garbage Patch (GPGP) - «Grande masse de déchets du Pacifique ». Le nom vient de cette accumulation de tous les déchets déversés dans le Pacifique. La quantité est telle qu'à certains endroits le ratio de plastique par rapport au plancton est de six contre un.

Entre 70 et 80 % des débris proviennent de déchets terrestres balayés dans l'écosystème marin par les orages et le vent. Le plastique restant

est une conséquence involontaire de la pêche industrielle, comme des filets dérivants immenses, des fragments de bouées... Sur des kilomètres, un amas de cordes et de ficelles en plastique s'entremêle aux bouteilles en plastique, aux jouets, baskets et autres briquets.

Un scientifique japonais a mesuré une multiplication par trois de la pollution de plastique entre 1989 et 1999 et une multiplication par dix ces deux dernières années.

Aujourd'hui, la pollution par particules représente environ 46 000 pièces par km².

Elles sont confondues avec de la nourriture à tous les niveaux de la chaîne alimentaire, des méduses en passant par les poissons et les oiseaux. Ces déchets bloquent leurs systèmes digestif et respiratoire.

Greenpeace estime qu'un million d'oiseaux et 100 000 animaux marins meurent dans le GPGP chaque année. Des espèces sont en voie d'extinction à cause du plastique : l'albatros de

Laysan et le phoque moine en particulier.

Les petites particules de plastique sur de grandes étendues ont la capacité à absorber et transporter un million de fois plus que l'eau ambiante les produits chimiques toxiques hydrophobes (DDT et PCB).

Si nous restons inactifs,

- les particules fines de plastique issues de la dégradation des morceaux de plastique vont proliférer et ces petits débris dénommés "plancton plastique" peuvent avoir des effets redoutables car une fois ingérés par des poissons, ils vont passer dans la chaîne alimentaire qui mène à l'homme.
- Les déchets vont s'accumuler au fond des mers (70% finissent par couler) et constituer des "cimetières toxiques"

Source : L'ECOLOGISTE n°24 (oct-dec 2007)

L'exemple du Conquet

Depuis 2001, l'association Ar Viltansou du Conquet s'efforce de nettoyer le littoral de la commune. Il est urgent d'agir et de ne pas laisser nos espaces naturels devenir des poubelles !

Cinq nettoyages de plage ont été réalisés en 2007 **aux Blancs-Sablons**. Au cours des nettoyages, 240 Kg, 166 Kg, 164 Kg, 119,5 Kg et 99,5 Kg de macro-déchets ont été respectivement récoltés. Bien qu'à chaque nettoyage, la composition en déchets des récoltes soit variable, les macro-déchets les plus abondants sont :

- les plastiques (bouteilles, bidons, bouchons, bacs, casiers de pêche, sacs, gobelets, cartouches de chasse, appâts, gants, ballons, brosses à dents, morceaux non identifiables) représentant 30 à 60% de la masse totale de macro-déchets récoltés.
- les filets et cordages en tout genre (30 à 40% de la masse totale des macro-déchets récoltés).

Ensuite, par ordre décroissant, on trouve des métaux (comprenant des fûts, bombes aérosols, canettes, barres de fer, plaques en aluminium), des déchets souillés aux hydrocarbures (cordages et plastiques), des morceaux de polystyrène et des bouts de verre (bouteilles). Lors du nettoyage de février, des boulettes et galettes de pétrole (entre 1 et 5 cm de diamètre) ont été ramassées avec une fréquence d'une boulette/galette tous les 20 mètres.

Le cas de la Ria du Conquet

Le moteur principal des apports sédimentaires est la marée : le courant de flux est plus puissant que le courant de jusant, il y aurait donc un excédent de sédiments qui s'accumulerait dans la ria. L'équilibre est établi avec les cours d'eau qui transportent les particules sédimentaires vers la mer. Toutefois, les innombrables macro-déchets apportés par les marées hautes et les tempêtes ne peuvent pas être évacués par les cours d'eau, et restent empêtrés dans le tapis dense d'obionne : la ria constitue ainsi un "piège à macro-déchets" !

La ria a fait l'objet de 2 nettoyages : 154,5 Kg et 103,5 Kg de déchets récoltés. Les macro-déchets les plus abondants sont les plastiques (dont les cartouches de chasse) et des cordages (filets de chalut et bouts). En moindre quantité, on note également la présence de verre (essentiellement des bouteilles) et des morceaux de polystyrène. Lors du nettoyage du 19 mai, il est à noter qu'une dizaine de pneus gisaient au fond de la ria parmi les gracieux Courlis cendrés, Tadornes de Belon, Chevaliers Gambettes, Aigrettes Garzettes ou autres Hérons Cendrés !

La côte ouest, de la grève du Goazel à la Pointe sainte Barbe

Un nettoyage du littoral a été réalisé en 5 points de la côte. 46,5 Kg ont été récoltés avec en majorité toujours du plastique (64% de la récolte) suivi de verres, cordages. Cette partie de la côte est moins abritée que l'anse des Blancs-Sablons, la houle et les courants puissants ne permettent pas une accumulation importante des macro-déchets.

Le nettoyage de plage peut être qualifié de solution "d'urgence" ou "ultime" car "le meilleur déchet

est celui que l'on ne produit pas ! ” . Le problème devrait être traité en amont en produisant moins d'emballages, en favorisant des emballages biodégradables et en mettant en place des poubelles terrestres et flottantes efficaces. Toutefois, le meilleur levier d'action reste l'éducation à l'environnement...

Tout ceux qui se sentent concernés par le problème “ déchets ” peuvent contribuer au respect de la Nature en participant à des nettoyages de plages, de sentiers côtiers, d'abers, etc. En association ou individuellement, avec une bonne paire de gants, des bottes et des vêtements qui ne craignent plus rien : en route pour la récolte des déchets !

Attention, tout ne doit pas être ramassé : sur la plage, on laisse le bois, les os de seiche, les coquillages et les cadavres d'animaux (pour les oiseaux prévenir la LPO, pour les autres, les pompiers). Les déchets recyclables comme les bouteilles plastiques, le verre, le carton et les boîtes métalliques doivent être amenés sur des points propres ou pris en charge par l'équipe municipale. Des déchets comme les morceaux de plastique et de verre, les objets souillés par les hydrocarbures, les filets de pêche ou autres cordages et le polystyrène doivent être triés et amenés en déchetterie. Certains produits sont dangereux (bidons de produits toxiques, mines, seringues) et doivent être manipulés avec précaution et surtout pas par des enfants !

Arnaud Botquelen Président de l'association Ar Viltansou, Adhérent à Bretagne Vivante – SEPNE



Révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et consultation du public en 2008

La Directive Cadre Européenne sur l' Eau (DCE) -2 000/60/CE - fixe des objectifs ambitieux pour la qualité des eaux et des milieux aquatiques associés . Les eaux ont été regroupées en deux ensembles distincts : les eaux de surface qui rassemblent les eaux naturelles (rivières, lacs , estuaires et eaux côtières), artificielles ou fortement modifiées et les eaux souterraines.

Les SDAGE sont les instruments français de la mise en oeuvre de la DCE. Ils sont élaborés à l'échelle des six districts géographiques métropolitains. La révision du SDAGE Loire- Bretagne (qui avait été élaboré en 1996) se fait donc en parallèle de l'élaboration du SAGE de l'Elorn .

Le SDAGE Loire-Bretagne définit les orientations générales pour une gestion équilibrée de la ressource à l'échelle du district géographique .

Le SAGE quant à lui, est un outil de planification dont le rôle est de décliner localement les orientations du SDAGE en programmes d'actions, tenant compte des spécificités du bassin versant (activités économiques, les usages de l'eau, le patrimoine...).

Le SAGE Elorn doit être compatible avec les recommandations et les dispositions du SDAGE Loire-Bretagne.

Il est important de participer à la consultation !

Le public sera consulté du 15 avril au 15 octobre 2008 sur le projet du futur SDAGE dont l'adoption n'interviendra qu'en novembre 2009, les avis du public viendront éclairer l'élaboration de la version définitive du SDAGE et du programme de mesures par le comité de bassin .

Ce projet se présentera comme un scénario combinant des objectifs environnementaux, des actions et des coûts. Le dispositif réglementaire de la consultation prévoit la mise à disposition du public des documents dans les Préfectures et sur internet. Le comité de Bassin diffusera à chaque foyer un questionnaire et cette action sera appuyée par une campagne médias.

Les acteurs de l'eau (dont font partie les associations de défense de l'environnement) en tant que relais auprès du public disposeront d'un droit d'expression collective propre et illustreront pour leurs adhérents les enjeux tant des cours d'eau que des eaux littorales et souterraines .

Le public connaît mal les institutions de Bassin, l'espace physique concerné (le bassin) et les échéances multiples 2015, 2021, 2027). Pourtant c'est la participation du plus grand nombre de personnes qui est déterminante pour élaborer une politique de l'eau ambitieuse face aux défis multiples qui se posent et à la situation dégradée de la ressource.

La consultation du public sera suivie d'octobre 2008 à janvier 2009 d'une consultation des assemblées départementales, régionales et consulaires. Les élus et les représentants socio-professionnels disposeront du compte rendu des avis du public avant de formuler leur propre avis .

En savoir plus : rade-de-brest.infini.fr cliquer sur "Documents" puis "Politique de l'eau"

Compte rendu de la dernière réunion de la Commission locale de l'eau du SAGE de l'Élorn (Élorn, Mignonne, Camfrout, Penfeld)

La commission locale de l'eau du SAGE de l'Élorn s'est réunie à Landerneau le 26 février pour valider les documents du projet de Schéma d'aménagement et de Gestion de l'eau de l'Élorn

- Rapport de présentation,
- Plan d'aménagement et de Gestion Durable (PAGD),
- Règlement,
- Évaluation environnementale.

Les documents du SAGE ont été validés (disponibles sur notre site : <http://rade-de-brest.infini.fr>), cliquez sur « Documents » puis « politique de l'eau » par 34 voix et 9 abstentions (représentants agricoles et maires ruraux)

Lors de la réunion, la FDSEA réunissait ses troupes, prétextant un manque de concertation et une trop grande rapidité dans l'élaboration du SAGE. Ils étaient *curieusement* appuyés par les maires ruraux.

Or l'élaboration des documents a duré 3 ans avec force

réunions et une participation nombreuse et régulière des représentants agricoles (voir sur notre site [le communiqué des associations](#)). Les maires ruraux étaient représentés et recevaient régulièrement tous les documents et comptes rendus des réunions.

L'action du Président Jean-Paul Glémarec a été déterminante dans la phase ultime des négociations pour aboutir à une rédaction équilibrée.

Le SAGE est un outil de planification opérationnelle de la loi sur l'Eau du 3 janvier 1992 et confirmée par celle du 30 décembre 2006. Ces lois confèrent également au SAGE une valeur juridique puisque le SAGE et les documents cartographiques qui l'accompagnent sont opposables à toute décision administrative prise dans le domaine de l'eau, et que, désormais, le règlement du SAGE est opposable au tiers.

Les documents sont soumis maintenant à l'approbation du Préfet.

SAGE Élorn – QUELQUES CHIFFRES

Le SAGE concerne 49 communes (superficie 726 km²) représentant **285 000 habitants**.

Élorn : bassin versant de 280 km² – Linéaire de cours d'eau de 293 km dont 42 km pour le cours principal de l'Élorn qui a un débit moyen de 6 m³/s.

La Mignonne : bassin versant de 111 km² – Linéaire de cours d'eau de 100 km dont 21 pour La Mignonne – Débit moyen annuel de 1,47 m³/s.

Rade de Brest : superficie 180 km² avec un volume moyen de 2 milliards de m³ d'eau, le $\frac{1}{3}$ est renouvelé 2 fois par jour. Ce sont donc 700 millions de m³ qui franchissent chaque jour le goulet dans les 2 sens sous l'effet de la marée.

Hydrogéologie : (sources BRGM) Le volume d'eau souterraine stockée dans les aquifères représente approximativement 850 millions de m³.

Objectifs de flux et de concentration moyens en nitrates : concentration moyenne en nitrates de 22mg en 2021, cela correspond à un flux de nitrates de l'ordre de 4200t/an à Pont Ar Bled et environ 10 200t/an à l'échelle du SAGE. Ces valeurs correspondent à celles que l'on observait à la fin des années 70.

Sortie naturaliste des sections finistériennes de Bretagne Vivante

Elle aura lieu le dimanche 4 mai à SAINT URBAIN sur la ferme de J.F. et O. GLINEC au lieu dit TREVERN (près de la chapelle). Pour y accéder, sortir de l'auto-route à DAOULAS, prendre la direction de SAINT URBAIN, à 2km environ prendre sur la gauche (avant la voie ferrée).

Au programme :

10 heures : 3 groupes

- sortie botanique (en 2 groupes) sur une ferme bocagère gérée avec le souci de l'environnement où l'on trouve des terriers de blaireaux, des prairies naturelles riches en insectes, reptiles, amphibiens.
- sortie ornitho : les oiseaux du bocage

12 heures : visite commentée de la chapelle de TREVERN

12 heures 30 : Pique Nique en commun

14 Heures : 2 groupes

- Visite géologique des carrières de kersanton à l'HOPITAL- CAMFROUT et des édifices locaux construits en kersanton (église de l'HOPITAL- CAMFROUT et porche de DAOULAS)
- Présentation et visite des installations de l'exploitation de Jean-François et d'Olivier pour les autres personnes

"Lupin jaune, plante d'or des sables"

C'est le titre d'un livre consacré au lupin jaune amer. Philippe DESBROSSES (un des quatre fondateurs de la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique, la FNAB) nous parle de cette plante lors d'un entretien réalisé par Fabrice NICOLINO pour la revue "TERRE SAUVAGE" de février 2008.

"Cette plante poussant sur les terrains difficiles est un précédent cultural idéal. Il fixe l'azote de l'air qu'il restitue au sol en laissant jusqu'à 250 unités par hectare et par an, ce qui est énorme. Quand derrière du lupin on cultive du blé ou du maïs, par exemple, c'est extraordinaire.

Autre effet, si vous diluez dans de l'eau quelques kilos d'alcaloïdes de lupin et que vous épandez cela sur un champ, vous augmentez de 20, 30, 80% les rendements de toutes les cultures. Et en plus, c'est un phytosanitaire naturel car l'amertume est un répulsif contre les insectes prédateurs.

Le lupin est une plante protéagineuse, un des principaux concurrents du soja. Sauf que le lobby du soja est si puissant qu'il ne laisse aucune chance au lupin.

Or beaucoup de terrains en FRANCE, sont propices à son développement, en LORRAINE, en BRETAGNE, dans les LANDES, en SOLOGNE ..."

Qu'attend l'INRA pour agir ? le bon vouloir du lobby agro-industriel ? on peut encore attendre longtemps !

Philippe DESBROSSES a écrit : " La Terre, malade des hommes" , " Nous reviendrons paysans" et "Terre d'avenir, pour un mode de vie durable"



Les plantes sont aussi menacées en Europe

« Les plantes occupent une place vitale dans quasi tous les aspects de notre quotidien : elles nous procurent de la nourriture, des fibres, des médicaments, du combustible, des abris, des vêtements et même l'air que nous respirons.

De nombreuses espèces animales en dépendent aussi directement pour leur survie.

Les plantes sont des éléments essentiels des écosystèmes et une des clés de l'équilibre et de la stabilité écologiques de la Terre.

L'Europe a la chance de posséder une grande diversité végétale mais les plantes sont menacées partout. Quelque 21% des espèces vasculaires d'Europe (plantes à fleurs, conifères et fougères) sont menacées. La moitié des 4700 plantes vasculaires endémiques du continent sont menacées d'extinction et 64 ont déjà disparu.

Dans plusieurs pays européens, plus des deux tiers des types d'habitats actuels des plantes sont menacés.

De profondes modifications de l'utilisation des sols, dues à l'agriculture et à l'exploitation forestière, à la destruction, la fragmentation et la dégradation des habitats, aux impacts directs des activités économiques, mais aussi aux espèces végétales envahissantes et maintenant aux changements climatiques, sont autant de facteurs qui réduisent rapidement les populations de plantes.

L'Union Européenne s'est engagée à enrayer la perte de biodiversité, la mise en oeuvre du réseau Natura 2000 constitue une mesure cruciale pour atteindre cet objectif.

LIFE, l'instrument financier pour l'environnement, a été une pierre angulaire des efforts de conservation des plantes.

LIFE+, doté d'un budget de plus de 2 milliards d'euros contribuera, à la conservation des espèces végétales, et de la biodiversité en général »

Extraits de « Natura 2000 numéro 23 - décembre 2007)

Jean-Pierre Le Gall

Les landes de Lanveur

Christian Le Jeune nous a fait découvrir les Landes de Lanveur, une zone humide de 27 hectares, à cheval sur deux communes du Nord Finistère : Plouvien et Lannilis. Cet espace naturel non protégé se situe entre l'Aber Benoît et l'Aber Wrac'h. Il en a fait une étude complète (l'histoire du lieu, ses problèmes anthropiques, les différents biotopes et les espèces animales et végétales) Etude que vous pouvez consulter sur le site [Rade de Brest / Patrimoine naturel/ Zones humides](#)
La section Bota a entamé un inventaire complet de la zone qui sera sans doute achevé cet été.
Marc Pavéc de la section ornitho s'est rendu sur les lieux et m'a envoyé ses impressions que je vous livre "brut de décoffrage"

Dimanche matin, j'ai enfin découvert les Landes de Lanveur à Plouvien, dont Christian nous parle depuis longtemps. C'est vraiment un site magnifique, très intéressant pour l'ornitho.

On y trouve beaucoup de petits passereaux (des Bruants jaunes en très grande quantité), c'est un site favorable pour l'Engoulevent, ou même pour les Pie-grièches et le Lorient. C'est un site très favorable pour la nidification du busard St Martin, et même du Courlis que j'ai entendu dès mon arrivée sur le site. Mais avec cette bande d'excités du fusil au milieu, aucune nidification de ces espèces n'est envisageable actuellement.

L'idée pour arriver à quelque chose ce serait d'arriver à obtenir des mesures de protection par un classement du site. En attendant de voir ce qu'il est possible de faire, il est nécessaire d'accumuler un maximum d'informations sur l'endroit pour démontrer son importance.

On organisera une sortie ornitho sur le site en mai ou en juin. Mais en attendant, je vous invite tous à aller faire le tour de ces Landes pour vous rendre compte de l'intérêt du lieu. C'est très facile à trouver à partir de Plouvien :

En partant de l'église de Plouvien, prendre la départementale 52 sur cette D52 prendre une route sur la gauche indiquant : "Ball Trap" et un autre panneau bleu : "Les landes de Lanveur".

Voilà, surtout n'oubliez pas les boules Quiès si vous passez là-bas un jour de ball-trap (tous les dimanches je crois). Vous préférerez sûrement éviter ces jours-là, mais pourtant, c'est dans ces conditions extrêmes que vous prendrez le mieux conscience de l'enjeu de la protection de ce site. Je n'aurais certainement pas eu la même réaction si j'étais passé un samedi...

Au moment où la population met la qualité de l'environnement sur le même pied que la santé, il est bon de rappeler l'impact que Rachel Carson a eu sur notre continent.

Au moment également de la discussion sur les OGM ce n'est que plus urgent.

Rachel Louise Carson (1907-1964)

Carson débuta sa carrière comme biologiste puis se consacra progressivement à l'écriture à plein temps. Son best-seller *The Sea Around Us* (Cette mer qui nous entoure) et les 2 suivants explorent l'éventail de la vie de l'océan, du littoral aux profondeurs de la mer.

À la fin des années 1950, Carson se focalisa sur la protection de l'environnement et sur les problèmes causés par des pesticides de synthèse. Au fur et à mesure que ses recherches progressaient, Carson découvrit qu'un nombre non négligeable de scientifiques rassemblaient des informations sur les conséquences physiologiques et environnementales des pesticides. Carson découvrit qu'il y avait deux attitudes face aux pesticides : ceux qui écartaient la possibilité d'un danger lié à l'épandage de pesticides en omettant des preuves concluantes, et ceux qui étaient ouverts à une potentielle nocivité et étaient enclins à envisager des méthodes alternatives comme la lutte biologique.

Carson assista aux audiences de la Food and Drug Administration sur la révision de la réglementation sur les pesticides. Elle en sortit découragée par les stratégies agressives des représentants de l'industrie chimique, parmi lesquelles des témoignages d'experts pourtant solidement démentis par l'essentiel des écrits scientifiques qu'elle avait lus.

Ceci la conduisit, en 1962 à publier *Silent Spring* (Printemps silencieux) en collectant des exemples de dégâts sur l'environnement causés par le DDT. Comme jamais auparavant, l'ouvrage sensibilisa une grande part de l'opinion américaine aux problèmes environnementaux. *Printemps silencieux* déclencha un renversement dans la politique nationale envers les pesticides — conduisant à une interdiction nationale du DDT et d'autres pesticides.

La thèse principale de Carson est que les pesticides ont des effets désastreux sur l'environnement ; elle affirme que le terme "biocides" leur conviendrait mieux, car leurs effets se limitent rarement aux seuls nuisibles. Beaucoup d'entre eux sont sujets à la bioaccumulation. Carson accuse également l'industrie chimique de pratiquer intentionnellement la désinformation et les autorités publiques d'accepter les revendications de l'industrie sans se poser de questions. L'essentiel du livre est consacré aux effets des pesticides sur les écosystèmes naturels, mais quatre chapitres détaillent aussi les cas humains d'empoisonnement par les pesticides, les cancers et autres maux attribués aux pesticides.

Le mouvement populaire que le livre inspira conduisit à la création de l'Environmental Protection Agency. Carson prédit une aggravation des conséquences des pesticides dans le futur, surtout lorsque les nuisibles ciblés développent une résistance aux pesticides alors même que les écosystèmes affaiblis deviennent les proies d'espèces invasives inattendues. Le livre se termine par une incitation à utiliser l'approche biologique comme alternative aux pesticides chimiques.

Source : [Wikipédia](#)



Pour nous contacter:

Bretagne Vivante SEPNEB Rade de Brest
186 rue Anatole France
BP 63121
29231 BREST CEDEX
Courriel: sepn.bv.asso@free.fr